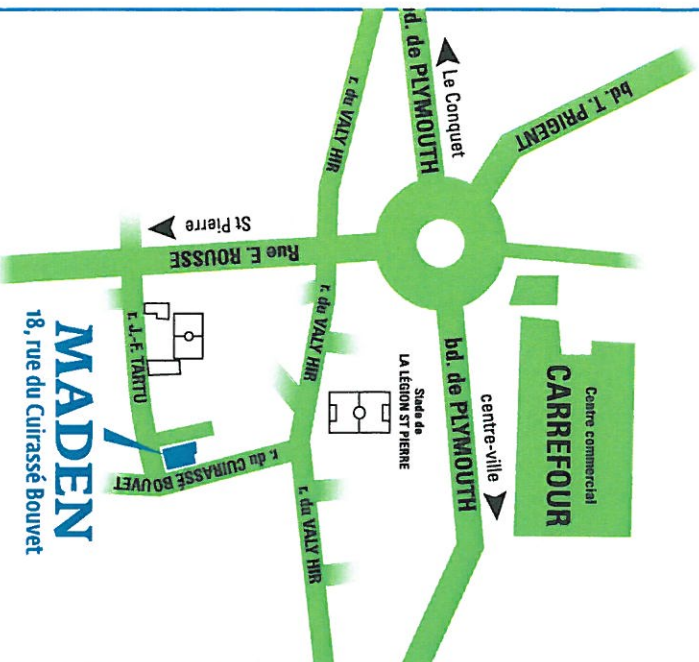


# Accès



- 5** bibus  
• **Ligne 1**  
(Brest Villeneuve-Brest Kéranroux)  
arrêt Vally Hir.
- 5** bibus  
• **Ligne 6**  
(Brest Liberté-Brest Yprés)  
arrêt Emile Rousse.
- 5** bibus  
• **Ligne 28**  
(Brest Liberté-Plouzané Bourg)  
arrêt Emile Rousse.



- **Ligne A**  
arrêt Vally Hir



## MADEN

18, rue du Cuirassé Bouvet - 29200 BREST

CONTACT :  
**Carole LE ROY - Marc KERJEAN**  
maden@udaf29.fr



ASSOCIATION GESTIONNAIRE : UDAF

15, rue Gaston Planté - CS 82927  
29229 BREST Cedex 2



## MADEN

Maison d'accueil,  
d'accompagnement et d'entraide mutuelle

## Missions

Admissions - Encadrement éducatif

# Admission

**Les personnes doivent être volontaires et actrices de ce projet de vie.**

Au moment de l'admission, les candidats locataires devront être :

- ① Dans une situation d'isolement ou/et d'exclusion sociale, de difficulté à vivre seul.
- ② Suffisamment stabilisées pour respecter les règles de la vie semi-collective et bénéficier des soutiens mis en place (absence de troubles de comportement aigus).
- ③ Suffisamment autonomes pour accéder à un logement privatif, dès lors qu'un accompagnement social et des soins sont garantis en tant que de besoin.

# Encadrement éducatif

L'équipe de la résidence Accueil veillera par une présence quotidienne à l'animation et la régulation de l'établissement avec notamment pour mission :

- ① De définir conjointement avec les résidents, les modalités de la vie collective et le respect du règlement intérieur,
- ② D'organiser des activités communes avec les résidents,
- ③ D'organiser des liens avec le voisinage et l'environnement local de la résidence : équipements publics, services culturels, structures d'animations et de loisirs,
- ④ d'être les interlocuteurs des services sociaux et des services de santé de proximité et particulièrement ceux qui sont liés par convention à la résidence,
- ⑤ De favoriser l'insertion sociale, les relations amicales et familiales, la participation à la vie culturelle et sportive,
- ⑥ De participer au travail d'autonomie dans la perspective de sortie du dispositif.

*En appui, un réseau de professionnels et d'associations intervient en fonction des besoins spécifiques des locataires : infirmiers, SAVS, médecins psychiatres, mandataires judiciaires, aides à domicile...*

# Missions

La résidence a pour mission de proposer un lieu d'habitation pérenne dédié à un public souffrant de troubles psychiques et/ou psychiatriques et se trouvant en situation d'isolement, d'exclusion sociale.

La résidence accueil est un espace de vie semi-collectif visant à rompre la solitude des personnes accueillies et propose l'accueil de 18 personnes, dans un cadre de vie qui tend à être rassurant, fondé sur la convivialité, l'entraide, l'ouverture, l'intégration dans l'environnement.

## LOGEMENT PRIVATIF ET ESPACE DE VIE COLLECTIF

**18 logements privés spacieux :**  
(De 30 à 36 m<sup>2</sup>), avec kitchenette, salle d'eau, séjour, chambre, terrasse.

### Des espaces collectifs avec :

Cuisine, salle à manger, séjour, buanderie, espace sport / détente, local à vélos, jardin...

**Reconnue résidence sociale, les locataires bénéficient de l'APL.**

**Le logement est attribué à la personne selon les modalités d'un bail privé.**